ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prestations en espèces et en nature

Question écrite n° 57638

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la fibromyalgie. La fibromyalgie est une maladie chronique, caractérisée par des douleurs musculaires généralisées, diffuses, aiguës et handicapantes qui touche près de 600 000 personnes en France. La plupart des symptômes ressemblant à ceux d'autres maladies, le diagnostic est souvent difficile et il n'existe, en outre, à ce jour aucun traitement spécifique efficace. Cette affection reste donc largement méconnue et la prise en charge des malades est insuffisante. C'est pourquoi, alors que sa demande de création d'un groupe d'étude sur la fibromyalgie a été rejetée en 2004, elle lui demande de bien vouloir exposer à la représentation nationale où en est la prise en charge des malades qui souffrent de fibromyalgie.

Données clés

Auteur : Mme Paulette Guinchard
Circonscription : Doubs (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57638
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : solidarités, santé et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1569